

Partnerships

Between Employment Services

PARES



Fiche technique



PARES est une initiative stratégique intégrée de la Commission, destinée à encourager un dialogue stratégique à l'échelle européenne entre les services de l'emploi au sujet des questions de mise en œuvre et de prestation. Ses résultats contribueront notamment au débat relatif au nouvel élan en faveur de la flexicurité, tel qu'annoncé dans l'objectif phare de la stratégie Europe 2020 intitulé «Une stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois», tout en fournissant des éclaircissements sur l'objectif de «rendre les transitions positives».

1. Contexte et objectifs

Dans la «Stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois», la Commission propose une action non législative d'accompagnement visant à établir un partenariat entre les services de l'emploi:

Extrait de la «Stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois»: «établir, d'ici fin 2011, un partenariat entre les services de l'emploi des secteurs public et privé et du troisième secteur, afin de favoriser, au niveau de l'Union européenne, un dialogue stratégique de nature à permettre la mise à profit des transitions. Ce partenariat assurera également un financement limité de projets de meilleures pratiques; les bonnes pratiques évaluées et éprouvées seront diffusées au moyen d'un nouvel outil web».

Justifications de l'action

La fin du monopole dans la fourniture des services de l'emploi a entraîné l'émergence d'un très grand nombre de prestataires de services très variés sur le marché du travail. Outre les acteurs traditionnels (les services publics de l'emploi), il existe des services de l'emploi du secteur privé et du troisième secteur, des municipalités, des universités ainsi que des organisations bénévoles et associatives qui fournissent un vaste éventail de services aux demandeurs. Les relations entre ces services de l'emploi sont très souvent caractérisées par différentes formes de coopération, de plus en plus sous la forme d'une complémentarité des services, ainsi que par une forte concurrence, par exemple dans le cas des procédures d'appels d'offres et de sous-traitance.

Tous ces acteurs devront contribuer à la réalisation des objectifs présentés dans la stratégie Europe 2020 (qui propose un schéma pour atteindre des niveaux élevés d'emploi, de productivité et de cohésion sociale et une économie à faible émission de carbone), dont la mise en œuvre passe par des actions concrètes à l'échelle européenne et nationale. **En période de restrictions budgétaires drastiques et de chômage élevé, PARES se concentre initialement sur l'efficacité accrue des services de l'emploi financés par des fonds publics et fournis par des services de l'emploi publics ou privés et, dans le même temps, sur la fourniture de services de haute qualité pour différents groupes de demandeurs. Des partenariats bien structurés entre les prestataires privés et publics combinent les avantages des forces du marché avec des objectifs de politique sociale publique et peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020.**

PARES rassemblera tous les services de l'emploi afin de stimuler et d'améliorer la coopération entre ces derniers, de rendre les transitions positives et de définir de manière plus approfondie les domaines dans lesquels ils peuvent fournir des services complémentaires. Le réseau de services publics de l'emploi (SPE) a déjà entamé des discussions afin de déterminer si les SPE devaient jouer un rôle de direction sur le marché du travail; cette fonction pourrait, en principe, couvrir des activités comme la stimulation du fonctionnement du marché et de la formation de partenariats, ainsi que le soutien aux acteurs du marché du travail.

Dernièrement, certains États membres ont commencé à libéraliser davantage la prestation de services pour les chercheurs d'emploi et ont étendu le rôle des acteurs privés dans la fourniture de programmes publics d'aide à l'emploi. **PARES ne vise pas à accroître encore davantage la pression concurrentielle entre les services de l'emploi. Concrètement, cette initiative devrait se**

concentrer sur les moyens d'améliorer encore la coopération et de poursuivre le renforcement de la complémentarité des services proposés. La valeur ajoutée de PARES pour l'Union se situe à ce niveau. PARES n'est pas destiné à modifier/réviser le cadre réglementaire concernant la fourniture des services de l'emploi.

Concept et principales caractéristiques

PARES comprend trois volets différents qui se renforcent mutuellement:

1. Le dialogue stratégique PARES, qui servira de plate-forme pour l'échange et la poursuite de la conceptualisation de bonnes pratiques en matière de coopération et de fourniture de services complémentaires entre les services de l'emploi. Le principal objectif visé consiste à exploiter pleinement l'expertise des services de l'emploi des secteurs privé, public et du troisième secteur, ainsi que les secteurs bénévole et associatif, afin d'élaborer conjointement des systèmes de mise en œuvre des politiques et de fournir un retour d'information aux concepteurs de ces politiques en vue de soutenir la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière d'emploi.

2. L'appel à propositions PARES, qui concerne les projets proposés par les services de l'emploi mettant en évidence la fourniture hétérogène de services de l'emploi aux groupes vulnérables. Les propositions doivent présenter comme principale caractéristique cette fourniture hétérogène de services par différents types de services de l'emploi et/ou un programme de financement de la fourniture hétérogène de services axée exclusivement sur les résultats, ce qui signifie que les prestataires de services ne sont rémunérés qu'en cas de réussite.

3. Le WEESP (Webtool for Evaluated Employment Services Practices), un outil web pour les pratiques évaluées des services de l'emploi. Il inclura des pratiques organisationnelles, des outils et des mesures de PAMT (politiques actives du marché du travail) ayant trait à la fourniture de services pour les chercheurs d'emploi et les employeurs, y compris les personnes les plus éloignées du marché du travail. Une évaluation interne ou externe, basée sur des données probantes, des outils, des pratiques et des mesures sera une condition préalable à l'inclusion dans cet outil web.

2. Aperçu des principales activités en 2011 et 2012

Mise en œuvre du dialogue stratégique PARES

En vue de fournir aux citoyens un libre accès aux services de base du marché du travail, tels que le placement et les informations sur le marché du travail, tout en garantissant la rentabilité de la fourniture de services, à l'heure où sont prises des mesures d'austérité, PARES cherchera des solutions innovantes qui permettront aux services de l'emploi de collaborer pour atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière d'emploi. **Les résultats de PARES peuvent prendre la forme d'un retour d'information sur la mise en œuvre, destiné aux décideurs politiques à l'échelle européenne et nationale, ainsi que celle d'orientations/recommandations sur la façon dont les services de l'emploi pourraient mieux collaborer.**

Domaines politiques dans lesquels PARES pourrait fournir un retour d'information sur la mise en œuvre aux décideurs politiques:

- mise en œuvre des lignes directrices européennes pour l'emploi et suivi de leur application;
- nouvel élan en faveur de la flexicurité, tel qu'annoncé dans la communication «Une stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois»;
- des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux.

Domaines dans lesquels les participants de PARES pourraient réaliser des échanges en vue d'une coopération sans but lucratif:

- échange d'avis de vacance;
- traitement des offres d'emplois à pourvoir;
- orientation des demandeurs d'emploi;

- projets communs, par exemple dans les domaines des projections des besoins en compétences, de l'élaboration de profils, de la formation, etc.;
- utilisation d'une langue/terminologie commune;
- formation et échange de personnel;
- projets dans le cadre de l'appel à propositions PARES;
- échange de pratiques professionnelles - voir également le composant WEESP (Webtool for Evaluated Employment Services Practices) de PARES.

Activités des participants de PARES fondées sur la complémentarité des services

- meilleure définition des domaines d'expertise complémentaires, par exemple au moyen d'une division des services par groupes cibles, reflétant pleinement les avantages concurrentiels de l'ensemble des acteurs du marché;
- mobilité géographique, par exemple dans le cadre du programme EURES;
- modalités de la sous-traitance de services;
- modalités de la sous-traitance des services publics de l'emploi.

Calendrier du dialogue stratégique PARES

La Commission invitera les parties prenantes concernées, principalement représentées par des organisations faïtières au niveau de l'Union européenne, à la **conférence inaugurale de PARES les 28 et 29 septembre 2011 à Bruxelles**. L'objectif de la conférence est d'organiser un débat entre les services de l'emploi des secteurs public, du secteur privé et du troisième secteur, ainsi qu'avec les fournisseurs de services actifs dans les secteurs bénévole et associatif concernant le programme, les résultats à terme et le calendrier prévu pour PARES.

Au cours de la conférence, les modèles actuels de coopération et de partenariat entre les services de l'emploi seront présentés avec des études de cas, ce qui permettra de dresser le «profil initial et factuel» des actions à venir au sein de PARES. Sur cette base, les défis et les coopérations potentielles dans les domaines d'intérêt commun seront recensés. Le résultat principal de la conférence sera une liste des sujets susceptibles d'être examinés de plus près lors du dialogue stratégique PARES en 2012.

Une enquête en ligne, effectuée auprès des parties prenantes de PARES (questionnaire composé principalement de questions fermées et espace libre destiné aux suggestions), permettra de préciser le contenu de cette liste. Par la suite, la Commission invitera les représentations de tous les types de services de l'emploi, au niveau de l'Union européenne, à rejoindre le **dialogue stratégique PARES**. La participation à ce dialogue stratégique sera limitée à un nombre restreint de participants afin d'en assurer l'efficacité.

Les groupes de travail du dialogue stratégique (deux au maximum) produiront des **documents d'information** en vue de la prochaine conférence de PARES, prévue à l'automne 2012; ces documents pourront prendre la forme d'orientations, de recommandations ou d'un code de déontologie sur la façon dont les services de l'emploi coopèrent ou travaillent en partenariat pour mettre en œuvre la stratégie Europe 2020, ou encore sous la forme d'un retour d'information sur la mise en œuvre à l'intention des décideurs politiques, au niveau européen comme au niveau national. Lors de la conférence des parties prenantes de PARES, prévue à l'automne 2012, ces documents devraient être approuvés par les parties prenantes de PARES.

Appel à proposition PARES

L'appel à propositions PARES - VP/2011/005 «PARES - Partenariat entre les services de l'emploi» a été publié à l'adresse internet suivante:

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=630&langId=fr&callId=307&furtherCalls=yes>

La date limite de soumission des propositions est le **17 août 2011**.

WEESP - Webtool for Evaluated Employment Services Practices - Outil web pour les pratiques évaluées des services de l'emploi

La procédure de marché public destinée à sélectionner un sous-traitant chargé de développer le WEESP sera lancée en 2011.

3. Perspectives pour de prochaines évolutions après 2011

PARES ne doit pas être perçu comme une initiative ponctuelle. Cette initiative comprend trois volets différents qui se renforcent mutuellement, chacun avec sa propre légitimité et sa propre valeur ajoutée. Cependant, PARES ne déploiera sa pleine mesure au fil du temps que si ces trois volets portent leurs fruits et contribuent à donner un nouvel élan et une nouvelle énergie au partenariat entre les services de l'emploi.

L'élaboration des trois volets de PARES commence en 2011, et les premiers résultats du dialogue stratégique seront publiés en 2012. Pour les deux autres volets, c'est-à-dire l'appel à propositions et le WEESP, 2011 n'est que l'année de lancement et des résultats tangibles ne seront disponibles que fin 2012.

La conférence des parties prenantes de PARES, prévue à l'automne 2012, comprendra la diffusion des résultats obtenus à ce moment donné. Distinctement des résultats des groupes de travail du dialogue stratégique, les résultats intermédiaires du projet sélectionné au titre de l'appel à propositions et les premières éditions du WEESP seront présentés.

En 2012 et 2013, il est prévu d'organiser de nouvelles actions de suivi dans le cadre du dialogue stratégique, telles que des séminaires à petite échelle axés sur des sujets spécifiques.